



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Limoges, le 22 octobre 2014

le Recteur de l'académie de Limoges
Chancelier de l'université

à

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement
Pour attribution

Madame et Messieurs les inspecteurs d'académie
directeurs académiques des services de
l'éducation nationale de la
CREUSE
CORREZE
HAUTE-VIENNE
Pour information

Division des Personnels
Enseignants

Affaire suivie par
Geneviève Cadon
Nicole Néollier

Références
DPE

Téléphone
05 55 11 42 22 ou 42 07

Télécopie
05 55 11 42 50

Mél
ce.diper@ac-limoges.fr

Site internet
<http://www.ac-limoges.fr>

Rectorat
13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

Objet : Candidatures à des postes dans les établissements d'enseignement français
en ANDORRE – Année scolaire 2015 – 2016.

Référence : Note de service n° 2014-123 du 23/09/2014
B.O. n° 36 du 2 octobre 2014.

J'ai l'honneur de vous rappeler la note de service citée en référence, qui a pour objet de
préciser les conditions dans lesquelles doivent être déposées et instruites les candidatures
à un poste en principauté d'Andorre, au titre de l'année 2015-2016.

J'attire tout particulièrement votre attention sur le respect du calendrier suivant :

22 décembre 2014 : date limite de réception des lettres de demande de dossier de
candidature adressées directement à la mission Outre Mer Andorre.

Ministère de l'éducation nationale
Direction générale de l'enseignement scolaire
Service du budget, de la performance et des établissements
Sous-direction de la performance et du dialogue avec les académies
Mission Outre Mer Andorre
DGESCO B2-MOM
110, rue de Grenelle
75357 PARIS CEDEX 07

23 janvier 2015 : Date limite de visa du dossier de candidature par le chef
d'établissement.

6 février 2015 : Date limite de transmission des dossiers au Rectorat.

*Tout dossier adressé en dehors de la voie hiérarchique, parvenu hors délai, établi sur des
imprimés autres que ceux délivrés par la mission outre-mer-Andorre ou qui n'a pas été
demandé à la mission outre-mer-Andorre par lettre personnelle parvenue le 22 décembre
2014 au plus tard, ne sera pas examiné. Il en sera de même pour les dossiers incomplets.*

Pour le Recteur et par délégation
La Directrice des Relations
et des Ressources humaines


Valérie BENEZIT